



CADRE D'INTERVENTION 2020-2025 RECOMMANDATIONS ET ACTIONS POSSIBLES

Recommandations 2020-2025 faites aux organisations partenaires		Actions possibles	
Recommandations liées à l'objectif stratégique 1 Concertation			
R I	Accentuer le rayonnement de la Stratégie en faisant mieux connaître ses actions et en accroissant le réseautage et la mobilisation concertée des partenaires	R I. 1	Stimuler les partenaires à : <ul style="list-style-type: none"> • Inclure des activités de promotion de la Stratégie dans leurs communications; • S'impliquer dans la tenue de l'Assemblée annuelle; • Consolider les liens avec les autres partenaires; • Initier le développement d'actions concertées.
		R I. 2	Établir un mécanisme pour diffuser les activités de la Stratégie, sous l'égide du groupe de pilotage
		R I. 3	Établir et mettre en œuvre un plan de communication de la Stratégie mis à jour annuellement, incluant la diffusion d'un rapport annuel
		R I. 4	Promouvoir les réalisations des partenaires
		R I. 5	Identifier les moyens pour accroître les échanges avec les municipalités au regard des enjeux en lien avec la Stratégie en vue de clarifier les rôles des intervenants concernés
R II	Favoriser l' acceptabilité sociale des modes d'élevage par la communication, la responsabilisation des acteurs et l'amélioration continue des pratiques	R II. 1	Développer un plan d'action/communication en matière d'acceptabilité sociale et mieux diffuser l'amélioration continue des pratiques de santé des animaux et de leur bien-être ainsi que de santé publique vétérinaire
R III	Faciliter et susciter le développement et la réalisation d'outils et d'analyses économiques concernant des enjeux de santé animale et de bien-être des animaux	R III. 1	Mieux documenter et diffuser les sources potentielles de financement
		R III. 2	Établir au sein de chaque groupe sectoriel ou expert les besoins en études économiques sur la santé et le bien-être des animaux
		R III. 3	Informar les centres de recherche de ces besoins et des moyens disponibles
R IV	Établir des mécanismes de discussion et de défense des consensus sur des enjeux débattus à l'échelle canadienne	R IV. 1	Identifier les objectifs communs au niveau canadien
		R IV. 2	Identifier comment mieux établir les consensus québécois
R V	Établir et diffuser des mécanismes de soutien pour le mieux-être des acteurs , en particulier lors de situations de détresse	R V. 1	Analyser les recommandations qui seront formulées par le comité Mieux-être des acteurs et évaluer comment les mettre en œuvre
		R V. 2	Identifier comment informer les propriétaires d'animaux en situation de détresse du soutien qui est disponible
R VI	Bonifier les services professionnels aux régions, aux petites productions et aux élevages semi ou non-commerciaux	R VI. 1	Identifier les besoins de services de laboratoire, de médication et d'outils d'aide à la décision (destinés à qui?) et les mettre en œuvre
		R VI. 2	Identifier les ressources professionnelles pour les élevages semi et non-commerciaux et en faire la promotion
Recommandation liée à l'objectif stratégique 2 Détection et analyse			
R VII	Favoriser le signalement des maladies animales et des maladies zoonotiques d'importance, incluant celles des animaux sauvages, et mobiliser les secteurs afin de les prévenir et les contrôler	R VII. 1	Favoriser les activités de transfert de connaissance pour sensibiliser les médecins vétérinaires et les acteurs à la complémentarité des actions en santé publique et santé animale
		R VII. 2	Formaliser et diffuser les mécanismes de signalement des maladies zoonotiques
		R VII. 3	Formation pour le grand public (zoonoses?)
Recommandations liées à l'objectif stratégique 3 Prévention et programmes intégrés			
R VIII	Favoriser une utilisation toujours plus judicieuse des médicaments, notamment par la documentation, l'établissement et la diffusion d'une stratégie concertée d'antibio-gouvernance et de lutte contre l'antibiorésistance	R VIII.1	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action sur la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques
		R VIII. 2	Cartographier les différentes initiatives pour éviter les redondances
		R VIII. 3	Promouvoir l'impact des mesures d'antibio-gouvernance sur la santé humaine et la santé animale
		R VIII. 4	Examen des enjeux liés à d'autres produits tels que les antiparasitaires et les pesticides
R IX	Accentuer la planification concertée des mesures d'urgence et de biosécurité pour les situations ayant une incidence sur la santé et le bien-être des animaux	R IX. 1	Diffuser le portrait de l'état de situation actuelle
		R IX. 2	Mettre en place les mesures minimales de biosécurité et de mesures d'urgence
		R IX. 3	Établir un plan d'action pour gérer les crises de façon concertée
		R IX. 4	Planifier de manière concertée les mesures d'urgence et de biosécurité à prioriser (échelle régionale, québécoise, canadienne)
		R IX. 5	Inclure les élevages d'animaux de compagnie dans la planification des mesures d'urgences



Recommandations 2020-2025 faites aux organisations partenaires		Actions possibles	
Recommandations liées à l'objectif stratégique 4 Modes d'élevage			
R X	Inclure les élevages semi ou non commerciaux dans les diverses actions lorsque cela est pertinent dans l'optique de protéger globalement la santé et le bien-être des animaux (mise en place d'actions visant à protéger la santé et le bien-être des élevages semi ou non commerciaux dans l'optique de protéger globalement la santé et le bien-être des animaux)	R X. 1	Promouvoir l'information sur la santé et le bien-être des animaux ainsi d'autres mesures (ex. biosécurité, traçabilité) auprès de ces élevages, notamment en publicisant des sources fiables d'information
R XI	Sensibiliser et responsabiliser chaque intervenant face au traitement adéquat des animaux et faciliter l'identification et le signalement des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté	R XI. 1	Établir des mécanismes pour informer et soutenir les intervenants (ex. médecins vétérinaires, techniciens, agronomes) qui doivent signaler des situations flagrantes de négligence, de mauvais traitements graves et de cruauté
		R XI. 2	Mettre en œuvre une campagne de responsabilisation des acteurs, incluant les élevages semi et non commerciaux

Note : La participation active des organisations partenaires est essentielle à la bonne réalisation de ce cadre d'intervention et de ces recommandations et, par conséquent, au succès de la Stratégie. Les organisations partenaires n'ont pas l'obligation de souscrire à l'ensemble des recommandations. Elles sont toutefois invitées à contribuer, dans la mesure du possible, selon les ressources à leur disposition.